



Madrid, le 12 avril 2022

CIRCULAIRE ICCAT 2167 / 2022

OBJET : DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 2 SUR LA MSE POUR LE THON ROUGE (*En ligne, 9-10 mai 2022*)

Suite à la circulaire de l'ICCAT #9260/2021 du 20 décembre 2021, une deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 2 sur la MSE pour le thon rouge a été convoquée les 9 et 10 mai 2022. Cette réunion se tiendra en ligne à l'aide de la plateforme Zoom entre 11h et 17h (heure de Madrid), avec une pause d'une heure vers 13h30.

Afin d'organiser la réunion en ligne, les Chefs de délégation sont priés d'informer le Secrétariat de la composition de leur délégation au plus tard le **3 mai 2022**. Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès des participants à la réunion. Les participants doivent également s'inscrire à la réunion d'ici le **3 mai 2022** en utilisant le formulaire d'inscription en ligne disponible sous peu sur la [page des réunions actuelles](#) du site web de l'ICCAT.

L'ordre du jour provisoire (ci-joint) et les autres documents de réunion seront publiés dans le dossier de documents OwnCloud au fur et à mesure qu'ils seront disponibles sur : [https://meetings.iccat.int/index.php/s/hn01TWpp0Ji9Nek?path=%2FMay meeting](https://meetings.iccat.int/index.php/s/hn01TWpp0Ji9Nek?path=%2FMay%20meeting),

Suite aux circulaires ICCAT # 0377/2022 et 0888/2022, aucun volontaire pour assumer les fonctions de rapporteur de cette réunion n'a encore été communiqué au Secrétariat. Je profite de cette occasion pour exhorter toutes les CPC à envisager de participer à cet important travail.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif de l'ICCAT



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– Mandataires de la Commission :

Président de la Commission : E. Penas Lado
Première vice-Présidente : Z. Driouich
Deuxième vice-Président : R. Chong
Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS : G. Melvin

Président du COC : D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Présidente du STACFAD : D. Warner-Kramer
Vice-Président du SCRS : H. Arrizabalaga

- **Chefs de délégation/Chefs scientifiques**
- **Parties Entités ou Entités de pêche coopérantes**
- **Observateurs**

Pièce jointe : Objectifs de la réunion et ordre du jour provisoire.



**DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 2
SUR LA MSE POUR LE THON ROUGE**
(En ligne, 9-10 mai 2022)

Objectifs

Les objectifs de cette réunion sont que le SCRS présente à la Sous-commission 2 des documents relatifs à plusieurs points de décision clés sur les objectifs de gestion opérationnelle, le processus de calibrage du développement et le processus de calibrage des performances et le processus de sélection ou de réduction initiale du nombre de CMP sur la base des critères de performance. Le SCRS cherchera à obtenir une orientation supplémentaire de la Sous-commission 2 sur les compromis souhaités et les changements supplémentaires à apporter aux CMP.

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mise à jour du cadre MSE-BFT et des CMP par le SCRS
 - a. Réponses du SCRS aux commentaires fournis lors de la réunion de la Sous-commission 2 de mars (explorations des changements du TAC de +20%/-30%; +20%/-20%; +20%/-10% et sans limites, tableau d'évaluation des indices).
 - b. Statistiques supplémentaires demandées (F , probabilité d'être au-dessus de la SSB_{PME} dynamique pour chaque année de projection et après 30 ans et statistiques demandées simplement pour la déclaration).
 - c. Le SCRS fournira une proposition pour une valeur de B_{Lim} uniquement dans le cadre de la MSE aux fins de la sélection de CMP, la Sous-commission 2 discutera et choisira éventuellement une probabilité associée (voir section 6 sous les décisions clés).
5. Performance, affinement et sélection de possibles procédures de gestion.
 - a. Le processus du calibrage du développement et du calibrage des performances est décrit plus en détail.
 - b. La Sous-commission 2 examinera le jeu complet de CMP existantes qui illustrera les compromis de performance et facilitera les décisions de la section 7.
 - c. La Sous-commission 2 examinera les recommandations du Groupe d'espèces sur le thon rouge concernant le processus de sélection d'un jeu limité de CMP les plus performantes
6. Décisions clés
 - a. Objectifs de gestion opérationnelle et statistiques de performance finaux
 - b. Approbation par la Sous-commission 2 du processus de calibrage du développement et du calibrage des performances
 - c. Approbation du processus de réduction (sélection) du nombre de CMP afin de conserver un sous-jeu réduit en vue d'un examen ultérieur.



7. Retour d'information et orientation sur les compromis et les modifications supplémentaires des CMP par la Sous-commission 2 au SCRS
 - a. *La Sous-commission 2 fournira des informations supplémentaires sur les préférences en matière de compromis*
 - b. *Eventuelle période graduelle des procédures de gestion*
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture